



# 20 € /Equipes

**DEFINITION :** La caisse à savon est un véhicule possédant au moins trois roues , un système de direction et de freinage, dépourvu de moteur et de pédales. Le pilote doit pouvoir maîtriser sa direction et son freinage.

## **RÈGLEMENT :**

•Longueur maximale hors tout : 3M

Largeur maximale hors tout : 2M

Poids : 250kg max (Pilotes compris)

Taille maximum des roues : 750mm

Distance entre les deux roues d'un même essieu : mini 0,7M – maxi 1,8M

Distance minimale entre les essieux AV & AR : 1,20M

Hauteur maximale du plancher par rapport au sol : 30cm

•Un anneau de remorquage devra être fixé à l'avant et à l'arrière du véhicule.

•Ni structure, ni décoration ne devront faire saillis. Ceci concerne les éléments métalliques et visseries.

Les éléments de décorations externes devront être déformable (en cas de chute et /ou retournement)

•Protection latérale d'une hauteur de 20cm est obligatoire de chaque côté du pilote. Celle-ci doit être suffisamment rigide pour le protéger.

•Le dessous de la caisse devra être fermé par un plancher rigide, pour empêcher les pieds du pilote de toucher le sol.

La carrosserie doit être de construction solide. Les matériaux de construction sont libres, comme la forme de la carrosserie.

•Sont interdit « skateboard, tricycles, luge »

## **Equipements des pilotes :**

- Casque

- Pantalon long

- Gants

- Chaussure fermées couvrant tout le pied

- Manches longues

**Renseignements au : 07.49.48.18.61  
06.62.48.86.59**

